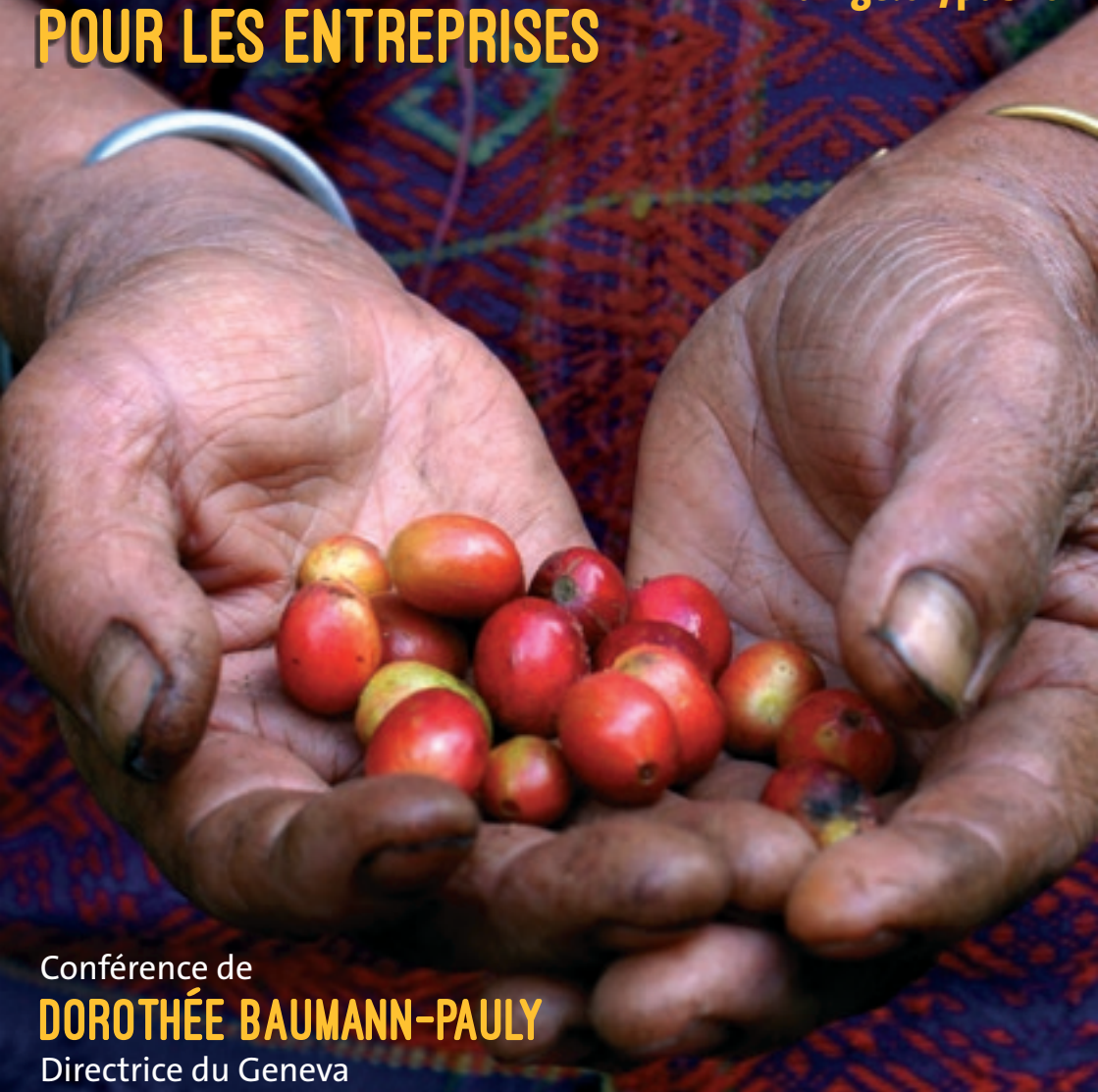


LE DÉFI DES DROITS HUMAINS POUR LES ENTREPRISES

Mardi 23 février 2021
18h30 | En ligne sur
unige.ch/public



Conférence de
DOROTHÉE BAUMANN-PAULY

Directrice du Geneva
Center for Business
and Human Rights, UNIGE

Conférence en anglais
avec interprétation simultanée

Leçon d'ouverture
du semestre de printemps

LE TEMPS



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

LE DÉFI DES DROITS HUMAINS POUR LES ENTREPRISES

Jamais auparavant la barre n'a été aussi haute pour la réussite dans le monde des affaires. Les entreprises opèrent dans un environnement commercial mondial de plus en plus concurrentiel et on attend d'elles la poursuite de leurs activités dans le respect des personnes et de l'environnement. Dans un monde où l'accès à l'information se démocratise, les entreprises doivent non seulement respecter les lois et réglementations, mais aussi rendre des comptes à l'opinion publique. Des images comme celles des accidents tragiques dans des usines textiles au Bangladesh, du travail des enfants dans les mines de cobalt en République démocratique du Congo ou du travail forcé des Ouïgours dans les champs de coton chinois choquent les consommateurs et les investisseurs, incitant ces derniers à interpeler les entreprises au sujet de leurs pratiques. Toutefois, les modèles économiques actuels sont souvent en conflit avec ces attentes. En particulier, sur la question des droits humains, qui semble présenter un défi de gestion paradoxal : est-il possible pour les entreprises d'intégrer les droits des personnes tout en réalisant des bénéfices ?

La pandémie actuelle accentue encore cette tension. Celle-ci constitue non seulement une urgence mondiale en matière de santé publique, mais elle engendre une crise économique internationale de grande ampleur. Les conséquences pour les travailleuses et travailleurs, en particulier celles et ceux dans les pays en développement, dépourvus de filets de sécurité sociale, peuvent être désastreuses. La Banque mondiale estime que les effets de la pandémie actuelle pourraient pousser plus de 100 millions de personnes en deçà du seuil de pauvreté.

La crise sanitaire entraîne cependant des réflexions inédites sur le système économique mondial actuel. Le Forum économique mondial débat de la « Grande réinitialisation » ou « Great reset ». Plusieurs agences des Nations unies lancent des initiatives telle que l'initiative « building forward better » et la « Green and Just Recovery ». Les chercheurs et chercheuses en économie questionnent le capitalisme et réfléchissent aux moyens d'attribuer une valeur économique aux impacts sociaux des activités commerciales. Par ailleurs, un nombre croissant d'entreprises font part de leur intention d'agir comme de bons citoyens, même si la mise en œuvre dans la pratique est souvent en retard par rapport aux engagements publics annoncés.

Lors de cette conférence, la professeure Dorothee Baumann-Pauly, défendra la thèse selon laquelle la crise actuelle offre une occasion unique d'innover et de développer des modèles d'entreprises durables. En plaçant les droits humains au cœur de leurs modèles économiques, les entreprises peuvent réduire les risques systémiques. Elles peuvent mettre en place des chaînes d'approvisionnement plus résilientes et des organisations plus solides. Les entreprises qui relèvent ce défi adoptent une vision à long terme. Au lieu de se positionner en opposition avec l'environnement et les humains, elles deviennent une force de développement durable qui crée de la valeur pour les entreprises et la société.